



## La Parole du Rav Brand

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19:08	20:31
Paris	21:40	23:05
Marseille	21:04	22:17
Lyon	21:16	22:33
Strasbourg	21:17	22:41

\* Verifier l'heure d'entrée de  
Chabbat dans votre communauté

### N° 296

### Pour aller plus loin...

- 1) À quel événement tragique fait allusion l'expression: "Chéla'h lékha anachim" (13-2)?
- 2) Selon une opinion de nos Sages, pour quelle raison Hachem a-t-il employé l'expression « yatourou » ("véyatourou ète Haaretz" : 13-2) plutôt que l'expression « yéraglou » (étant de la même racine que « méraglim » ou « ya'hpérou » traduisant également l'idée d'explorer la terre d'Israël ? À qui cette expression fait-elle allusion ?
- 3) Quel était le rôle, la fonction des "méraglim" avant que ces derniers ne soient choisis par Moché pour partir explorer la terre d'Israël (13-3) ?
- 4) Quel âge avait Calev ben Yéfouné lorsqu'il fut envoyé en mission pour explorer la terre d'Israël (13-6) ? Dans quelle personne son âme fut-elle réincarnée ?
- 5) Pour quelle raison Moché a-t-il béni spécialement Yéhocoua (« Que Dieu. Te sauve du conseil du complot des explorateurs », Sota 34b, rapportée par Rachi) et non Calev, avant que ces derniers ne partent en exploration ?
- 6) Qu'est-il bien (convenable) de faire le jour célébrant la date à laquelle décédèrent les "méraglim" ?

**Yaacov Guetta**

**Pour dédicacer un feuillet  
ou pour recevoir  
chaque semaine  
Shalshelet News par mail :  
[Shalshelet.news@gmail.com](mailto:Shalshelet.news@gmail.com)**

Revenus près du peuple, les explorateurs lui font un rapport négatif et provoquent le refus des juifs d'entrer en Terre promise : « A leur arrivée, ils se rendirent auprès de Moché et d'Aharon, et de toute l'assemblée des enfants d'Israël... Ils leur firent un rapport, ainsi qu'à toute l'assemblée... Voici ce qu'ils racontèrent à Moché : ... C'est un pays où coulent le lait et le miel... Mais le peuple qui habite ce pays est puissant, les villes sont fortifiées, très grandes ; nous y avons vu des enfants d'Anak (un géant) ... Calev fit taire le peuple... Mais les hommes qui y étaient allés avec lui dirent : Nous ne pouvons pas monter contre ce peuple, car il est plus fort que nous. Et ils firent sortir [de leurs bouches] devant les enfants d'Israël des mensonges sur le pays qu'ils avaient exploré et ils dirent : Le pays... dévore ses habitants ; tous ceux que nous y avons vus sont des hommes de haute taille ; et nous y avons vu les nefilim (géants) les enfants d'Anak, de la race des nefilim (géants)... Toute l'assemblée éleva la voix et poussa des cris, et le peuple pleura pendant la nuit... » (Bamidbar 13,26-33).

Dans un premier temps, les explorateurs ne parlent que de quelques géants : « Nous y avons vu des enfants d'Anak (un géant). » Puis d'un coup, c'est toute la population qui, dans leur bouche, est surdimensionnée ! « Tous ceux que nous y avons vus sont des hommes de haute taille. Et nous y avons vu les nefilim (géants), enfants d'Anak (un géant), de la race des nefilim... » Pourquoi Calev n'a-t-il pas relevé cette contradiction, et ainsi démontré que ses compagnons cherchaient à tout prix à noircir le tableau, usant manifestement d'un argument inventé après coup ? Comme le fait remarquer à juste titre Ramban, les explorateurs étaient d'une malice extrême : ils présentèrent leur rapport en deux temps. La première partie, dans laquelle ils ne rapportèrent que des faits réels, se déroula en présence de tous : « ... Ils se rendirent auprès de Moché et d'Aharon, et de toute l'assemblée des enfants d'Israël... Ils leur firent un rapport... » Ils ne commencent leurs mensonges que devant les juifs, en dehors de la présence de Moché, d'Aharon, de Calev et de Yéhocoua :

« Et ils firent sortir devant les enfants d'Israël des mensonges sur le pays qu'ils avaient exploré et ils dirent : Le pays... dévore ses habitants ; tous ceux que nous y avons vus sont des hommes de haute taille... » Les explorateurs s'abstinrent de débiter leurs mensonges devant Calev et Yéhocoua, qui connaissaient la vérité et risquaient de les contredire. Leur controverse face à face ne concernait que l'évaluation de la situation, à savoir : réussirait-on à monter ou pas ? Or une évaluation est subjective et discutable. Une fois cette confrontation terminée, les juifs rentrèrent dans leurs tentes. Là les explorateurs les rejoignirent, et en l'absence de Moché, d'Aharon, de Calev et de Yéhocoua, ils rapportèrent des mensonges : « Et ils sortaient devant les enfants d'Israël des mensonges sur le pays qu'ils avaient exploré et ils dirent : Le pays... dévore ses habitants ; tous ceux que nous y avons vus sont des hommes de haute taille ; et nous y avons vu les géants, enfants d'Anak, de la race des géants... »

Ils expliquèrent qu'en vérité, toute la population était d'une taille peu ordinaire ! Dans un premier temps, ils n'en avaient cité que quelques-uns, car il ne s'agissait là que d'hommes particulièrement surdimensionnés, les nefilim, qui en principe ne vécurent qu'avant le déluge : « Les nefilim parurent sur la terre en ces temps-là... et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont ces hommes forts d'antan, ces personnes célèbres » (Berécht 6,1-4). Or Calev et Yéhocoua n'étaient pas présents pour dénoncer ces mensonges.

En fait, les manipulateurs de tous les temps s'inspirent des explorateurs. Lorsqu'en public, les gens ne parlent que discrètement contre un individu présent, et qu'en privé, ils essayent d'ajouter des détails, la plus grande méfiance est de mise ! Ils sont aux antipodes de l'attitude honnête de Rabbi Yossi qui pouvait déclarer sereinement: « Jamais, après avoir dit une parole [sur quelqu'un], je ne me suis retourné en arrière [pour voir si la personne m'avait entendu parler ; ceci, car je ne disais toujours que de la vérité] » (Chabbat 118b; Erkhin 15b).

**Rav Yehiel Brand**

### La Paracha en Résumé

- Le premier sujet évoqué dans la Paracha est l'exploration de la terre d'Israël.
- Le mauvais retour des explorateurs retarda l'entrée en terre d'Israël de 40 ans. La lourde sentence tomba et tous les Béné Israël de plus de 20 ans (exceptés les plus de 60 ans) mourront et n'entreront pas en Israël.
- Les explorateurs moururent et certains juifs tentèrent d'aller faire la guerre contre Amalek et Kénaan. Ils moururent

dans un excès de zèle, pourtant déconseillés par Moché.

- La Paracha explique les lois des offrandes ou des dons et de leurs accompagnements.
  - Nous trouvons ensuite la Mitsva de 'Hala, ainsi que la procédure à suivre, lorsqu'une faute involontaire a été commise par un particulier ou un public.
- La Paracha se conclut par l'histoire du mékochèch qui transgressa le Chabbat, suivie de la Mitsva de Tsitsit explicitée dans le troisième paragraphe du Chéma.

### Réponses n°295 Béhaalotekha

#### Enigme 1:

Yom Kippour qui tombe Chabbat:  
1er Chabbat: Moussaf Kippour  
2ème : Moussaf Chaloch Regalim  
3ème : Moussaf Chabbat Béréchite  
4ème : Moussaf Roch Hodech

#### Échec :

G4E6 C6C5  
E6D6 C5C4  
F7E5



#### Rébus:

Halles/ Mât/  
Saute/ Oum/  
ROR/ Hymne/ Yo/  
n/ Loup/ Houx

**Enigme 2:** 11, car on soustrait 2, puis on multiplie par 2, puis on soustrait 3, puis on multiplie par 3, etc. Et  $15 - 4 = 11$

**Enigme 3:** La colonne de nuée ("amoud héanane"). Cette dernière avait entre autres pour fonction de tuer les serpents et les scorpions. (Rachi, 10-34).



### Enigmes

**Enigme 1:** Dans quel cas un Cohen Gadol a le droit d'épouser une veuve ?

**Enigme 2:** J'ai un récipient rempli d'eau que je veux vider, mais je ne peux ni verser, ni boire l'eau, ni faire aucune modification sur le récipient, comment puis-je faire ?

**Enigme 3:** En cherchant dans notre paracha, on pourra trouver "une rue" sans nom, à toi de la trouver!



**Un enfant non Bar Mitsva doit-il réciter le Gomel ?**

A priori, il semblerait logique que l'enfant soit astreint à réciter le Gomel lorsque l'occasion se présente, afin de l'éduquer à l'accomplissement des Mitsvot.

Cependant, le Maharam Mints écrit que l'enfant ne pourra pas réciter le Gomel, étant donné qu'il est indiqué dans la bénédiction le terme suivant : "לחיבים", et que l'enfant n'est pas encore puni tant qu'il n'est pas Bar Mitsva.

C'est pourquoi la coutume générale est que les enfants s'abstiennent de réciter le Gomel [Michna Beroura 219,3 ; Caf Ha'hayim 219,2 ; Gueoulé Kéhouna (maarakhet 2,10) ; Voir aussi Birkat Hachem Tome 4 perek 6,41].

Toutefois, d'autres réfutent cet argument et sont d'avis à ce que l'enfant pourra (ou même devra) réciter le Gomel. En effet, le terme "Lé'hayavim" est plus général et ne se rapporte pas uniquement sur la personne qui récite la bénédiction [Mor Ouktsia 219 ; Birké Yossef 219,1 ; Mamar Mordehaïi 219,6].

Et ainsi est l'avis retenu en pratique par certains décisionnaires [Hazon Ovadia page 349 ; Or Létsion 2 perek 46,59 ; Voir le Birké Yossef 219,1 et le Hessed Lalafime 219,10 qui écrivent qu'ainsi était la coutume autrefois].

D'autre préconisent que l'enfant se fasse acquitter par un adulte [Peninié halakha 16,5], ou bien de réciter la bénédiction sans le nom d'Hachem [Ben Ich 'Hai Ekev ot 4].

Enfin, on notera que le père ne pourra pas réciter le Gomel pour son fils [Hazon Ovadia page 350/351 au nom du 'Hida].

David Cohen

**De la Torah aux Prophètes**

La Paracha de cette semaine revient sur les déboires des explorateurs envoyés par Moché. Ceux-ci interprètent de travers tout ce qu'ils voient en Terre sainte, et amènent le peuple à se lamenter pour rien. Ils condamnèrent ainsi leurs frères à l'errance dans le désert pendant 39 ans (dans sa grande miséricorde, Hachem comptabilisa l'année suivant leur sortie d'Égypte dans le compte des quarante ans, l'exploration étant au début de la deuxième année). Pour la plupart d'entre eux, le désert sera également le lieu de leur sépulture.

La Haftara de cette semaine nous rapporte donc que Yéhochoua, successeur de Moché, était bien décidé à ne pas reproduire la même erreur. Il envoya de ce fait, dans le plus grand secret, deux personnes dignes de confiance : Kaleb, qui faisait déjà partie du premier groupe (et fut un des seuls à prendre la défense de la Terre sainte) et Pinhas, dont le zèle fera l'objet d'une future Paracha.

**La Routh de Naomi****Chapitre 2**

Lorsque nous nous sommes quittés il y a de cela deux semaines, nous avons assimilé le parcours du Juge Ibsan à celui de Boaz, protagoniste principal de la Méguilat Routh. Nous avons expliqué que ce dernier avait engendré, avant de faire la connaissance de Routh, soixante enfants tout en parvenant à tous les marier. Néanmoins, nos Sages nous révèlent qu'il finit par les enterrer un à un, y compris sa femme, ayant commis un impair avec Manoah (autre grand de la génération selon certains).

Cet enseignement peut toutefois nous rendre perplexe. En effet, n'est-il pas de notoriété publique que le Maître du monde agit selon le principe de « mesure pour mesure » ? D'autant plus que comme nous l'avions évoqué à l'époque, Boaz était animé des plus pures intentions !

Certes, Hachem a tendance à se montrer plus pointilleux avec les Tsadikim. Mais lui enlever tous ses enfants à cause d'un problème d'invitation n'est-il pas un peu disproportionné ? Sans compter le fait que la Torah stipule de façon on ne peut plus claire : « on fera mourir chacun pour son péché » (Dévarim 24,16).

Pour résoudre toutes ces difficultés, nous allons proposer une réponse se basant sur les Midrachim suivants : à la fin de la Méguilat Routh, il est rapporté que Boaz accepta de prendre Routh pour épouse. Selon le Midrach, Boaz rendit son dernier souffle juste après son mariage. Il apparaît donc clairement que Boaz était d'un âge avancé lorsqu'il rencontra Routh. Par ailleurs, nous savons que celui-ci était le petit-fils de Nahchon ben Aminadav, héros de l'ouverture de la mer Rouge, mort avant de rentrer en Terre sainte. Or selon certains avis, Nahchon périt moins de deux ans

**Jeu de mots**

*Une fois le courrier lu, le délire est impossible.*

**Devinettes**

- 1) Pourquoi, lors de leur compte-rendu, les méraglim parlèrent de Amalek ? Il ne faisait pas partie des 7 peuples à chasser ? (Rachi, 13-29)
- 2) Combien y avait-il de rois à l'époque en Israël avant que les Bné Israël ne la conquissent ? (Rachi, 10-16)
- 3) Quelle expression Hachem emploie dans la paracha pour signifier un serment ? (Rachi, 14-21)
- 4) De combien de personnes est composée une « éda » (assemblée) ? D'où l'apprenons-nous ? (Rachi, 14-27)
- 5) Quel principe constate-t-on dans la façon dont sont morts les explorateurs ? (Rachi, 14-37)

**Réponses aux questions**

- 1) Le terme « chéla'h » a pour guématria 338 et est composé de **3 lettres** ; or, c'est en l'année **3338** que le Beth Hamikdash fut détruit et que les Béné Israël partirent en exil (cette tragédie prend sa source dans le malheureux épisode des « méraglim » ayant ébranlé la Emouna du Klal Israël qui pleura la nuit du 9 Av, abandonnant ainsi l'espoir de monter en terre sainte pour s'y installer). (Baal Hatourim)
- 2) L'anagramme hébraïque du terme « yatourou » est « Yitro ». Hachem déclare ainsi à Moché (par allusion) à travers l'expression « yatourou » : « Parmi les explorateurs que tu envoies pour explorer (yatourou) la terre d'Israël, envoie également si tu le veux ton beau-père Yitro, car n'as-tu pas dit un jour à ce dernier (Béhaalotekha 10-31) : « Véhayita lanou léénayime » - « Et tu as été pour nous comme des yeux » (selon une explication, c'est comme si Moché disait à Yitro : « Sur toute chose qui serait cachée de nos yeux, tu pourrais nous éclairer! »). (Rabbénou Ephraïm)
- 3) Ils étaient des « Saré 'hamichim » ("chefs de cinquantaine") Remez Ladavar : « Yayichla'h otam Moché ... raché Béné Israël **héma** ». La guématria du mot « héma » ("ils sont ", expression désignant comme chefs les explorateurs : « rachim ») fait 50. (Baal Hatourim)
- 4) Il avait 40 ans. (Seder Hadorot du Rav Halperine, Bet Alafime 449) Son âme fut réincarnée en la personne de Calba Savoua (le beau-père de Rabbi Akiva). Remez Ladavar : le nom « Calba » est la traduction araméenne du mot hébraïque « kelev », rappelant le nom de « Calev ».) (Sefer "Goel Or" du Rav Hamekoubal Rabbénou Méir Bikiame (L'un des grands Sages d'Izmir), ote hakafe, 3).
- 5) Car Moché avait peur (il pressentait) que les explorateurs tuent Yéhochoua spécialement (et non Calev) . ('Hida, « Homat Anakh », ote Bet)
- 6) C'est le 17 Eloul que décédèrent les 10 méraglim ayant proféré de mauvais propos au peuple sur la terre d'Israël. Il est donc bien de jeûner (et de se remettre en question) chaque année en ce jour douloureux. (Choul'han Aroukh, Ora'h 'Haïm siman 580, saif Bet)

## Rabbi Ben-Tsion Alfess

Rabbi Ben-Tsion Alfess est né en 1851 à Vilna, de Rabbi Yirmiyahou Akiva. Comme c'était l'habitude à l'époque, le jeune Ben-Tsion étudia chez un maître, ce qui lui réussit à merveille. À l'âge de 14 ans, il se mit à étudier avec son père, mais il ne put continuer très longtemps, car celui-ci mourut alors qu'il n'avait que 15 ans. Alors, il partit étudier à la yéchiva d'Eichichok. Après son mariage, il continua à étudier au Beth Hamidrach du Gra à Vilna. Il y entendit la Torah de grands tsadikim qui avaient connu le Gaon de Vilna. Il se rapprocha en particulier du frère de ce dernier.

En 1872, il décida d'aller s'installer en Erets Israël. En arrivant aux portes de la vieille ville de Jérusalem, il déchira son vêtement et entra à l'intérieur des remparts. Il loua un appartement et fixa son lieu de prière et d'étude au Beth Hamidrach Mena'hem Tsion, situé dans les ruines de la synagogue de Rabbi Yéhouda He'hassid. Pendant 6 mois, il étudia avec les enfants d'Israël sans rétribution. Il se proposa aussi d'aller vérifier les mezouzot à l'entrée des maisons.

Rabbi Ben-Tsion essaya de trouver un travail qui

puisse lui permettre de vivre, mais il n'y réussit pas et il fut finalement obligé de revenir à Vilna. Le Rav de Jérusalem, Rabbi Chemouël Salant, le bénit avant son départ afin que D.ieu l'aide à revenir à Jérusalem selon son désir.

À son retour à Vilna, il fut accepté comme correcteur d'épreuves principal de l'imprimerie «Ha'Hevra Metz ». Son travail consistait essentiellement à relire des livres saints. Un jour, il vit que les ouvriers de l'imprimerie préparaient à l'impression un livre écrit par un juif maskil, totalement athée. Cet ouvrage était rempli de moqueries et d'obscénités. Rabbi Ben-Tsion fut effrayé de ce qu'il voyait. Il se leva et quitta le lieu de son travail, en disant : « Je ne vendrai pas mon âme pour quelques morceaux de pain. »

Il commença immédiatement à chercher les moyens de lutter contre ce fléau, et de sauver les jeunes d'Israël, garçons et filles, de cette littérature laïque empoisonnée. Il se mit à écrire sous le titre « Ma'assei ALfess » des histoires qui le rendirent célèbre. Les jeunes d'Israël lisaient ses histoires, qui étaient remplies d'amour de D.ieu et de belles midot. Le 'Hafets 'Haïm écrivit que « ses écrits étaient utiles à la communauté ». Il publia également les livres HaYirah et Chaarei Techouva de Rabbeinou Yona de Géronne en traduction

yiddish. Au même moment, il commença aussi à donner des cours en public, pendant la semaine, le Chabath et les fêtes. Il éveillait les cœurs à l'observance de la Torah et des mitsvot, et poussait son public à s'écarter des conseils et de la voie des réchayim et des réunions de moqueurs. Il se préoccupait aussi des pauvres et des orphelins, afin qu'ils puissent étudier la Torah dans les écoles. Au fil des années, il fonda à Vilna un réseau de 'hadarim pour les enfants pauvres, du nom de Torah 'Hessed. Mais surtout, il ne rédigea pas moins de 60 ouvrages. C'est à juste titre qu'on l'appelle « le pionnier de la littérature orthodoxe en yiddish ».

En 1925, Rabbi Ben-Tsion repartit pour Erets-Israël. Les habitants de Peta'h Tikva l'invitèrent à être le directeur spirituel de l'association Tiféret Bakhourim. Il resta à Peta'h Tikva pendant près de deux ans, encouragea les agriculteurs à observer le Chabath et les mitsvot qui dépendent de la terre et construisit aussi deux beaux mikvaot.

Jusqu'à son dernier jour, il ne montra aucun signe de vieillesse. Quand il eut 90 ans, il écrivit son dernier livre : l'histoire de la vie du Ma'assei Alfess. Il quitta ce monde la même année (1941).

David Lasry

## La médiance ...

### La cause de notre errance

Les explorateurs ont été punis pour leurs mauvaises paroles à l'encontre de la terre d'Israël comme le rapporte la Torah en ces termes : " Ces hommes qui ont rapporté un mauvais rapport sur le pays périrent par la peste devant le Seigneur " (Bamidbar 14,37).

Dans le traité de Arakhin (15a), il est enseigné dans une Braïta que Rabbi Elazar ben Parta dit : Venez et voyez à quel point le pouvoir des paroles malveillantes est grand. D'où tirons-nous cela ? De la punition reçue par les explorateurs. Si celui qui diffame le bois et les rochers d'Erets Israël a reçu un châtement aussi sévère, alors celui qui diffame une autre personne, sera d'autant plus sévèrement puni.

La Guemara dira un peu plus loin (15b) au nom de l'école de Rabbi Yichmael que quiconque prononce un discours malveillant à l'égard d'autrui augmente ses péchés, dans la mesure où ils correspondent aux trois transgressions cardinales : l'adoration des idoles, les mœurs interdites et l'effusion de sang (Cf. cependant Responsa du RIVA"CH §171).

Par conséquent, l'homme devra se rendre silencieux comme un muet pour ne pas parler d'autrui, ni en bien ni en mal. De plus, nous constatons que certaines personnes se permettent de diffamer une famille, des habitants d'une ville, ou des groupes d'individus comme par exemple les séfarades contre les ashkénazes, ou inversement. Par ailleurs, Hachem est très pointilleux envers ceux qui critiquent le peuple d'Israël (Cf. Pessa'him 87a).

## Pélé Yoets

Il est vrai que quelques exceptions à la règle se retrouvent dans le Talmud comme par exemple dans la Guemara de Yoma (86b) où il est rapporté qu'il faut dénoncer les hypocrites pour ne pas que les autres apprennent de ces derniers ce qui causerait la profanation du Nom d'Hachem.

Dans le Yérouchalmi (Péa 1,1) on retrouve également une « autorisation à calomnier les contestataires provoquant des discordes » afin d'apaiser les tensions (Cf. Guilion hashass ad. Loc. et Hafets Haïm Hilkhote Lachon Hara 8,8). Cependant, il faut à tout prix fuir les pseudo prétextes pour s'autoriser une parole calomnieuse.

De manière plus générale, l'homme doit se contraindre de s'éloigner d'une faute véritable ou incertaine comme face à un glaive, et ne pas emprunter des chemins tortillés pour se justifier d'être dans le cadre légal. Il est convenable de faire la remarque aux gens ignorant cet interdit pour plusieurs raisons : ne pas rester indifférent face aux propos médians, faire la mitsva de réprimander son prochain qui est dans l'erreur (Cf. Choulh'an Aroukh O.H. 608,2, Michna Broua et Béour Halakha ad. Loc.), et pour être épargné du châtement réservé aux personnes qui écoutent ce genre de propos (Cf. Hafets Haïm Hilkhote Lachon Hara Chap. 6).

Pour conclure, nous pouvons dire qu'au lieu de détruire nos semblables par la parole, tâchons d'utiliser notre bouche pour complimenter notre prochain afin que cela soit bénéfique pour nous-mêmes, pour la personne dont on parle et pour toute la société. (Pelé Yoets Lachon Hara)

Yonathan Haïk

## La Question

La paracha de la semaine se conclut par la section, concernant la mitsva de tsitsit.

Cette mitsva consiste, lorsqu'un homme porte un habit à 4 coins, à attacher à leur bord des tsitsit (8 fils) dont un qui devait être bleu. Ainsi le verset nous dit : "et vous le verrez et vous vous souviendrez de toutes les mitsvot d'Hachem ..."

Toutefois, si cette mitsva est si importante, qu'elle induit le souvenir de toutes les autres, comment se fait-il que son application soit soumise au bon

vouloir de l'homme, de se vêtir ou non d'un habit à 4 coins ? Le port d'un tel habit aurait dû être obligatoire, à l'image de la mitsva de se souvenir d'Amalek, qui est un impératif duquel on ne pourrait se soustraire !

Pour comprendre la différence entre ces 2 mitsvot liées au souvenir, il convient de noter la spécificité de la mitsva de tsitsit.

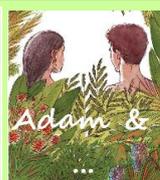
En effet, alors que toutes les autres mitsvot liées au souvenir ne concernent à chaque fois qu'un évènement en particulier, la mitsva de tsitsit

implique un souvenir de l'ensemble des mitsvot. Or, pour qu'un souvenir si global puisse s'ancrer convenablement dans l'esprit de l'homme, il est impératif que ce souvenir soit précédé d'un acte fait de pleine volonté, sans que l'individu ne profite de l'opportunité qui lui est donnée de s'y soustraire.

Si tel n'était pas le cas, le souvenir de l'ensemble des mitsvot ne pourrait être bénéfique. Il serait perçu alors comme un commandement contraignant plutôt que constructeur et libérateur.

G. N.

## Rébus



## La Force d'une parabole

Nous lisons cette semaine le descriptif amer que les explorateurs ont fait de la terre promise. Cette fameuse terre pour laquelle ils sont sortis d'Égypte, leur paraît être à présent mauvaise et dangereuse. Comment comprendre qu'après tout ce que Hachem leur promet concernant Israël, les explorateurs puissent y voir un pays qui leur fait peur et qui ne leur correspond pas ?! Hachem ne l'a-t-il pas clairement qualifiée de "bonne terre" !

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole. *Un homme pieux et intègre décide de s'occuper de marier son fils. Rapidement, on lui fait une proposition concernant une jeune fille de bonne famille qui semble correspondre. Mais, concernant son fils unique, notre homme ne peut se suffire de ce qu'on*

*lui raconte. Il préfère vérifier lui-même que la famille corresponde bien aux aspirations qu'il a pour son fils. Ainsi, il voyage et rencontre les personnes concernées, il en profite pour demander des renseignements sur les qualités de la jeune fille. A son retour, il est attendu et on le questionne sur ce qu'il pense de cette proposition. Il répond avec satisfaction que c'est une famille formidable et que la future fiancée est exceptionnelle. En entendant cela, le jeune homme blêmit et se met à pleurer. Sa mère qui le voit dans cet état, le prend à part et lui demande comment le retour si positif de son père peut-il attrister. Le fils lui répond alors : " Papa est connu pour sa grande piété, il n'est pas sensible aux mêmes préoccupations que moi. Ce qu'il trouve formidable ce sont sûrement des traits de caractères qui moi, m'importent peu. Mes critères n'étant pas les siens, celle que lui, trouve formidable*

*sera sûrement une épouse qui ne me correspond pas." Le fils n'avait simplement pas compris que si son père avait jugé que la proposition était idéale, c'était justement parce qu'il le connaissait plus que quiconque et savait parfaitement qu'ils correspondaient à merveille. Il lui aurait simplement suffi d'avoir confiance en son père et de faire connaissance avec la jeune fille pour découvrir qu'elle était bien celle qu'il lui fallait.*

Ainsi, les explorateurs avaient cru comprendre qu'une vie difficile et austère les attendait. \_ "Si c'est ce que Hachem apprécie, ce ne sera sûrement pas une terre que nous apprécierons."

Une confiance absolue en Hachem leur aurait sûrement permis de rentrer en Israël et de découvrir que cette "bonne terre" était en fait parfaitement adaptée à eux.

Jérémy Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nîchmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Alors que le Rav Pinhas Shrayber n'était encore qu'un jeune Avrek qui se donnait corps et âme pour la Torah, et que sa femme travaillait tôt le matin, chaque jour une dame venait garder les enfants qui n'alliaient pas à l'école. Quand la Rabbanit sortait, le Rav habitait et envoyait les enfants à l'école puis à 8h45 venait cette jeune femme, ce qui lui permettait d'aller tranquillement étudier pour le reste de la journée. Cette femme était mariée depuis de nombreuses années mais n'avait malheureusement pas d'enfant. Après de nombreux examens, les docteurs lui expliquèrent que les chances d'en avoir étaient très minimes et elle-même avait un peu baissé les bras. Elle mettait donc toute son énergie et son amour dans la garde et l'éducation des enfants Shrayber.

Un beau jour, elle entendit parler d'un nouveau médecin dont on disait qu'il faisait des miracles mais qu'il fallait patienter longtemps avant d'avoir un rendez-vous. Prise d'un nouvel espoir, la jeune femme prit donc rendez-vous pour 10 mois plus tard et pria fort jusqu'à que ce jour arrive. Le jour J venu, plein d'enthousiasme, elle prit le bus et, une fois installée à l'intérieur, elle se rappela qu'elle avait oublié de prévenir la famille Shrayber de son absence. Elle comprit donc que si elle continuait sa route, le jeune Avrek qui étudiait si bien et qui deviendra un vrai Talmid Hakham, devrait rester à la maison toute la journée. Elle n'hésita pas longtemps et descendit du bus l'arrêt suivant pour en reprendre un autre dans le sens inverse. Elle arriva avec quelques minutes de retard mais le sourire du Rav en la voyant lui fit comprendre qu'elle avait fait le bon choix. Cependant, pendant cette longue journée, elle fut prise de doute et se demanda si elle avait bien agi, elle fut même prise de regret et de tristesse. Elle décida donc de prendre un livre de Tehilim et d'en lire quelques-uns et implora Hachem pendant de longues minutes d'écouter ses prières et de lui envoyer rapidement un enfant. Le soir, en rentrant chez elle, elle rappela le fameux docteur et fixa un nouveau rendez-vous pour dix mois plus tard. Mais Baroukh Hachem, elle n'eut jamais l'occasion d'y aller parce que 9 mois plus tard, elle donna naissance à un bébé en bonne santé. On peut quand même se poser la question : que demande la Torah dans un tel cas ? De continuer sa route vers le médecin ou bien vers son lieu de travail ?

Il existe une Halakha (H" M 333,3) selon laquelle un employé peut s'arrêter de travailler même au milieu de sa journée de travail. La Guemara Baba Metsia (10b) l'apprend du Passouk qui nous dit que nous sommes les esclaves d'Hachem et non pas les esclaves d'un autre juif. Cependant, le Choul'han Aroukh (H" M 333,5) rajoute que si cela cause une perte à l'employeur, il ne pourra pas s'arrêter de travailler. Dans notre cas où elle engendrerait que son employeur ne pourrait aller étudier, il n'y a pas de plus grande perte, d'autant plus qu'il s'agit de sa faute de ne pas l'avoir prévenu. Cependant, Rav Zilberstein nous enseigne qu'elle pourra abandonner son poste car la Guemara Nédarim (64b) nous apprend que quatre types de personnes sont considérées comme mortes : le pauvre, le lépreux, l'aveugle et celui qui n'a pas d'enfant. Le Ramban explique que dans sa grande peine, il risque de se mettre en danger. Et même si elle a agi par négligence en n'informant pas l'employeur, on pourra la juger favorablement du fait de son grand stress au vu de l'important rendez-vous. Le Rav termine en disant qu'Hachem sait bien récompenser ceux qui Le craignent et elle mérita un enfant qui aujourd'hui est considéré comme un véritable génie en Torah.

En conclusion, notre Tsadeket aurait pu continuer sa route car il s'agit là d'un rendez-vous important qui s'apparente à une question de vie ou de mort.

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

« ... un fil de Tekhélet (azur) » (15/38)

**Rachi explique** que le fil de Tekhélet correspond à la mort des premiers-nés. En effet :

1. La mort des enfants et le fil d'azur se disent tous les deux "Tekhéla" (selon Onkélos).
2. La mort des premiers-nés eut lieu la nuit. Ainsi, le fil d'azur ressemble au ciel qui devient noir le soir.

Et ses 8 fils correspondent aux 8 jours de la sortie d'Égypte, à la chira sur la mer.

**Les commentateurs demandent :**

Dans parachat Béchalah, Rachi (14/5) écrit : «...la nuit du 7<sup>ème</sup> jour, ils descendirent dans la mer, le matin, ils chantèrent la chira... » Dans notre paracha, Rachi dit que les bnei Israël ont dit la chira 8 jours après la sortie d'Égypte alors que dans dans parachat Béchalah, Rachi dit que c'est 7 jours !?

**Les commentateurs répondent :**

Les bnei Israël ont dit la chira 7 jours après être sortis d'Égypte (15 Nissan) et donc 8 jours après la chéhita du korban Pessa'h (14 Nissan). Ainsi, dans notre paracha, on compte à partir de la chéhita du korban Pessa'h, le 14 Nissan, alors que dans Parachat Béchalah, on compte à partir de la sortie d'Égypte, le 15 Nissan.

**On pourrait se demander :**

Il serait a priori plus logique de prendre comme référence la sortie d'Égypte plutôt que la chéhita du korban Pessa'h !?

**On pourrait proposer la réponse suivante :**

Tout d'abord, notre paracha parlant de Tsitsit, la problématique de Rachi est de réussir à prendre comme référence la sortie d'Égypte et en même temps arriver au chiffre 8 pour justifier les 8 fils de Tsitsit.

Ensuite, Rachi légitime le fait de prendre comme référence la nuit du 15 Nissan car les Tsitsit sont liés à la mort des premiers-nés pour les deux raisons qu'il a citées.

**Ramenons à présent les paroles de Rabbenou Behayé :**

Rabbenou Behayé explique que dans la nuit du 15 Nissan, Pharaon leur a donné la permission de sortir et puisque le korban Pessa'h est un Kodachim où la règle est que la nuit suit le jour précédent, alors la nuit du 15 Nissan, au regard du korban Pessa'h, est en réalité la suite du 14 Nissan donc dans notre paracha, Rachi considère que le début de la sortie d'Égypte est à partir du moment où les bnei Israël ont reçu le permis de sortir qui est dans la nuit du 15 Nissan et puisqu'au regard du korban Pessa'h la nuit va d'après le jour précédent, ainsi on peut considérer la nuit du 15 Nissan comme étant le 14 Nissan, d'où les 8 jours.

Ainsi, afin d'expliquer à quoi correspondent les 8 fils, Rachi a réussi cette prouesse d'en même temps prendre comme référence la sortie

d'Égypte et en même temps arriver au chiffre 8. Et pour ce faire, Rachi choisit dans la sortie d'Égypte la mort des premiers-nés qui peut être considéré comme le début de la sortie d'Égypte et qui par rapport au Tsitsit est une référence légitime pour les deux raisons qu'il a citées. Et à la lumière des paroles de Rabbenou Behayé, le korban Pessa'h nous permet d'associer cette nuit du 15 Nissan au 14 Nissan, d'où le chiffre 8. À présent, essayons de comprendre le lien tissé par Rachi avec les fils de Tsitsit entre la mort des premiers-nés et la chira sur la mer : 8 jours de battement entre ces deux événements correspondants aux 8 fils de Tsitsit.

**Qu'est-ce que ce lien signifie ?**

Les bnei Israël en Égypte étaient à la 49<sup>ème</sup> porte d'impureté. Ainsi, lors de la mort des premiers-nés, les bnei Israël étaient donc à un niveau spirituel très bas. Mais lors de la chira sur la mer, ils étaient arrivés à un niveau spirituel tellement élevé que même une servante voyait des choses que le grand prophète Yehezkel n'avait pas vu.

Et là Rachi nous explique que la Torah veut nous apprendre que cette élévation extrême, celle qui va permettre à un ben Israël se trouvant dans l'obscurité de la nuit d'Égypte à pouvoir se hisser à un niveau de la chira au bord de la mer d'un bleu azur éclatant, c'est la Mitsva Tsitsit.

En effet, le Yetser hara veut faire oublier à l'homme ce pour quoi il est venu sur terre et son arme c'est de pousser l'homme à visiter, à explorer le monde et ainsi, l'homme devenu explorateur s'y perd et oublie son but et se trouve dans le noir complet. Alors la Torah nous dit : Regarde tes Tsitsit, contemple ce fil bleu azur de Tsitsit et tu vas te rappeler ce pour quoi tu es venu dans ce monde : étudier la Torah et accomplir les Mitsvot. Et ainsi, ce rappel, cette prise de conscience va te faire sortir de l'obscurité de l'Égypte, du noir de la galout et va te hisser au niveau de la chira sur la mer d'un bleu azur éclatant.

Le Messilat Yecharim commence par : « La base de la 'Hassidout, la racine du service divin complet réside dans le fait que l'homme sache d'une clarté totale et qu'il ait intégré comme vérité absolue quelle est son obligation dans son monde et par conséquent dans quoi il doit placer sa vision et ses efforts, dans quoi il doit s'investir durant toute sa vie. »

Plus un homme réalise, garde à l'esprit et prend à cœur ce pour quoi il est venu dans ce monde, plus il sortira du noir de la nuit de la galout et plus il se rapprochera du niveau de la chira sur la mer d'un bleu azur et plus il se rapprochera alors du bleu azur du trône céleste.

**« Rabbi Meïr disait...le Tekhélet ressemble à la mer et la mer ressemble au ciel et le ciel au trône céleste... » (Menahot 43)**

Mordekhaï Zerbib